

ADA X
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023

ADA X
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 17



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Ada X

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers du Ada X (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de revenus autonomes dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de revenus autonomes, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2023, 31 mars 2022 et le 31 mars 2021, de l'actif à court terme au 31 mars 2023, 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, et des actifs nets aux 1er avril 2020 et 31 mars 2023, 2022 et 2021. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers des exercices clos le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.





J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.





Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;





- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Sophie Houle CPA INC.

1

Montréal,
Le 24 juillet 2023

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A111691



ADA X

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2023

Page 5

	2023	2022	2021
Produits			
Subventions (Annexe A)	369 282 \$	361 148 \$	356 946 \$
Revenus autonomes (Annexe B)	24 943	14 590	14 652
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 9)	15 060	15 858	14 171
	409 285	391 596	385 769
Charges			
Programmation, production et médiation (Annexe C)	209 315	182 639	141 244
Communications (Annexe D)	67 556	63 432	51 863
Fonctionnement (Annexe E)	131 387	123 502	121 318
Formations (EQ)	-	-	375
	408 258	369 573	314 800
Excédent des produits sur les charges avant autres charges	1 027	22 023	70 969
Charges assumées par les actifs nets grevés d'affectation interne (Note 3)			
Projet alternatives à Google Drive	4 000	-	-
Projet de publication	4 000	-	-
Accessibilité	7 450	-	-
Accompagnement RH	6 000	-	-
	21 450	-	-
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(20 423) \$	22 023 \$	70 969 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ADA XÉvolution des actifs nets
Exercice clos le 31 mars 2023

Page 6

	Affectés	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2023 Total
Solde au début de l'exercice	100 028 \$	15 539 \$	85 593 \$	201 160 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(21 450)	(6 233)	7 260	(20 423)
Investissement en immobilisations	-	1 143	(1 143)	-
Solde à la fin de l'exercice	78 578 \$	10 449 \$	91 710 \$	180 737 \$

	Affectés	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2022 Total
Solde au début de l'exercice	75 028 \$	18 815 \$	85 294 \$	179 137 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(5 840)	27 863	22 023
Affectations internes (Note 3)	25 000	-	(25 000)	-
Investissement en immobilisations	-	2 564	(2 564)	-
Solde à la fin de l'exercice	100 028 \$	15 539 \$	85 593 \$	201 160 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ADA X

Situation financière

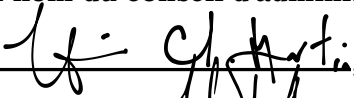
31 mars 2023

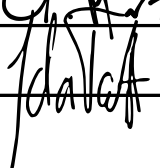
Page 7

	2023	2022	2021
Actif			
Actif à court terme			
Encaisse	251 483 \$	297 638 \$	276 745 \$
Comptes clients et autres créances (Note 4)	3 452	6 935	6 260
Subventions à recevoir	13 437	7 143	12 051
Frais imputables au prochain exercice	3 155	2 556	2 406
	271 527	314 272	297 462
Immobilisations corporelles (Note 5)	33 857	54 007	53 420
	305 384 \$	368 279 \$	350 882 \$
Passif			
Passif à court terme			
Créditeurs (Note 7)	40 664 \$	33 219 \$	43 329 \$
Apports reportés (Note 8)	60 575	95 432	93 811
	101 239	128 651	137 140
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 9)	23 408	38 468	34 605
	124 647	167 119	171 745
Actifs nets			
Grevés d'affectations d'origine interne (Note 3)	78 578	100 028	75 028
Investis en immobilisations	10 449	15 539	18 815
Non affectés	91 710	85 593	85 294
	180 737	201 160	179 137
	305 384 \$	368 279 \$	350 882 \$

Engagement contractuel (Note 11)

Au nom du conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ADA X

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2023

Page 8

	2023	2022	2021
Fonctionnement			
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(20 423) \$	22 023 \$	70 969 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	21 293	21 698	19 496
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(15 060)	(15 858)	(14 171)
	(14 190)	27 863	76 294
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 10)	(30 822)	(4 406)	73 222
	(45 012)	23 457	149 516
Investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 143)	(22 285)	(19 660)
Financement			
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	19 721	19 546
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(46 155)	20 893	149 402
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	297 638	276 745	127 343
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	251 483 \$	297 638 \$	276 745 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts et objectifs de l'organisme

Ada X est un organisme à but non lucratif, constitué le 19 avril 1996 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est un centre d'artistes féministe et bilingue engagé dans l'exploration, la création et la réflexion critique en arts médiatiques. Il soutient la production indépendante et la diffusion de propositions d'artistes qui se définissent comme femmes, trans, non-binaires, queer au sein des pratiques technologiques contemporaines. Démystifier, donner accès, outiller, questionner et créer, telles sont les visées de l'organisme. Il participe activement au développement d'une démocratie numérique qui encourage l'autonomie et la collaboration.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constataion des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les revenus autonomes sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	5 ans
Équipement audio-visuel	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	5 ans

Instruments financiers*Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer.

3. Affectations internes

Au cours de l'exercice, l'organisme a utilisé des sommes totalisant 21 450 \$ affectés antérieurement par le conseil d'administration. Ainsi, au 31 mars 2023 les actifs nets affectés se détaillent comme suit:

	Solde au 31 mars 2022	Utilisations	Nouvelles affectations	Solde au 31 mars 2023
Projet alternatives à Google Drive	4 000 \$	4 000 \$	-	-
30ième anniversaire	5 000	-	-	5 000
Projet de publication	4 000	4 000	-	-
Déménagement (Projet d'immobilisations)	52 028	-	-	52 028
Accessibilité	24 000	7 450	-	16 550
Développement web et design	5 000	-	-	5 000
Accompagnement RH	6 000	6 000	-	-
	100 028 \$	21 450 \$	- \$	78 578 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. Comptes clients et autres créances

	2023	2022	2021
Comptes clients	1 458 \$	-	-
Taxes à la consommation	1 994	6 935	5 466
Autres créances	-	-	794
	3 452 \$	6 935 \$	6 260 \$

5. Immobilisations corporelles

	2023		2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	11 462 \$	8 596 \$	2 866 \$	4 067 \$
Équipement audio-visuel	25 514	25 354	160	1 424
Matériel informatique	88 183	66 567	21 616	32 620
Améliorations locatives	33 408	24 193	9 215	15 896
	158 567 \$	124 710 \$	33 857 \$	54 007 \$
			54 007 \$	53 420 \$

6. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000 \$ portant intérêt au taux de 12,20 % (8,20 % en 2022 et 7,95 % en 2021).

7. Crédoiteurs

	2023	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	18 878 \$	14 239 \$	20 012 \$
Salaires et vacances	17 219	14 382	18 881
Sommes à remettre à l'état	4 567	4 598	4 436
	40 664 \$	33 219 \$	43 329 \$

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges d'activités de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2023	2022
Solde au début	95 432 \$	93 811 \$
Plus: montants reçus au cours de l'exercice	25 000	97 700
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(59 857)	(76 358)
Moins: Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations	-	(19 721)
Solde à la fin	60 575 \$	95 432 \$

Sommaire

Conseil des arts du Canada		
- Initiative Présent numérique	29 099 \$	39 181 \$
- Littéracie et intelligence numérique	-	12 250
- Fonds de réouverture	-	32 700
Conseil des arts et lettres du Québec		
- Subvention ponctuelle	12 500	-
Ville de Montréal		
- Médiations culturelles MTL - Volet 3	18 976	11 301
	60 575 \$	95 432 \$

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition de mobilier de bureau, d'équipement audio-visuel, de matériel informatique et d'améliorations locatives. Les apports sont amortis et constatés à titre de produits selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes respectives de 5 ans et 4 ans. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	38 468 \$	34 605 \$
Plus : apports affectés à l'acquisition d'immobilisations	-	19 721
Moins : montants amortis dans les résultats	(15 060)	(15 858)
Solde à la fin	23 408 \$	38 468 \$

10. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2023	2022	2021
Comptes clients et autres créances	3 483 \$	(675) \$	(1 654) \$
Subventions à recevoir	(6 294)	4 908	(6 286)
Frais imputables au prochain exercice	(599)	(150)	(873)
Créditeurs	7 445	(10 110)	17 665
Apports reportés	(34 857)	1 621	64 370
	(30 822) \$	(4 406) \$	73 222 \$

11. Engagement contractuel

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail échéant en juin 2024 totalise 48 792 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2024	38 976 \$
2025	9 816 \$

12. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

12. Instruments financiers (suite)**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

ADA X

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2023

Page 15

	2023	2022	2021
Annexe A - Subventions			
Conseil des arts du Canada			
- Fonctionnement	163 400 \$	163 400 \$	163 400 \$
- Équipements	-	7 595	6 154
- Littéracie et intelligence numérique	12 250	32 650	-
- Initiative Présent numérique	10 082	10 819	-
- Fonds de réouverture	32 700	-	-
Conseil des arts et lettres du Québec			
- Fonctionnement	82 650	70 150	70 150
Conseil des arts de Montréal			
- Fonctionnement	18 000	18 000	18 000
Ville de Montréal			
- Aide financière aux OBNL	1 593	-	1 480
- Médiations culturelles MTL - Volet 3	7 325	25 294	7 846
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale			
- Concertation pour l'emploi	3 825	-	1 000
Alliance des arts médiatiques indépendants			
- Programme "Compétences numériques pour les jeunes"	37 457	11 753	6 795
Communautaire (Industrie Canada)			
- Stages pour les jeunes	-	21 487	16 228
	369 282	361 148	291 053
Subventions d'aide à la Covid-19			
Gouvernement du Canada			
- Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	-	-	62 170
- Subvention salariale temporaire de 10%	-	-	1 285
Conseil des arts et lettres du Québec			
- Soutien Covid-19	-	-	2 438
	-	-	65 893
	369 282 \$	361 148 \$	356 946 \$

ADA X

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2023

Page 16

	2023	2022	2021
Annexe B - Revenus autonomes			
Activités éducatives	8 119 \$	5 968 \$	775 \$
Ateliers de formation	2 170	2 229	1 474
Autres produits	564	474	1 034
Contributions d'organismes partenaires	-	1 174	3 000
Cotisations	1 940	1 226	1 755
Dons	131	31	-
Intérêts	3 329	527	453
Location d'espaces	6 058	1 013	2 628
Location d'équipement	2 311	1 948	3 533
Revenus d'événements	321	-	-
	24 943 \$	14 590 \$	14 652 \$

Annexe C - Programmation, production et médiation

Salaires et charges sociales	142 754 \$	127 072 \$	101 987 \$
Cachets d'artistes et de commissaires, résidences	37 394	31 716	24 995
Contractuels	24 456	11 966	8 030
Dépenses de production	859	5 111	3 353
Matériel d'ateliers	1 170	2 606	676
Déplacement et hébergement des artistes et commissaires	1 042	2 148	803
Cachets d'auteurs	1 640	2 020	1 400
	209 315 \$	182 639 \$	141 244 \$

Annexe D - Communications

Salaires et charges sociales	40 589 \$	49 377 \$	28 409 \$
Contractuels	16 744	9 066	17 314
Site Web et télécommunications	7 223	4 363	4 997
Impression, publicité et promotion	3 000	626	1 143
	67 556 \$	63 432 \$	51 863 \$

	2023	2022	2021
Annexe E - Fonctionnement			
Salaires et charges sociales	46 375 \$	36 878 \$	40 331 \$
Loyer	37 836	36 738	35 667
Amortissement des immobilisations corporelles	21 293	21 698	19 496
Matériel informatique et petits équipements	4 355	8 404	5 321
Honoraires professionnels	5 425	6 625	5 375
Assurances	4 124	3 687	3 163
Contractuels	6 051	3 003	6 023
Entretien, réparations et sécurité	1 894	2 260	1 114
Déplacements et représentation	1 177	1 162	37
Cotisations et associations	814	1 068	1 543
Fournitures de bureau et papeterie	1 127	1 034	592
Divers	470	447	123
Formation	120	364	1 810
Intérêts et frais bancaires	326	134	723
	131 387 \$	123 502 \$	121 318 \$
